

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00299

Numéro SIREN : 350 665 022

Nom ou dénomination : SODILONNE

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2018 sous le numéro de dépôt 11574



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SODILONNE

Avenue François Mitterrand
85340 OLONNE SUR MER

S.A.S. au capital de 1 900 000€
R.C.S. LA ROCHE SUR YON 350 665 022

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2015 au 30 Septembre 2016



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	66 674 724	28 161 761	38 512 963	40 428 418
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	612 002	174 803	437 199	432 481
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	181 757	174 803	6 954	2 236
FONDS COMMERCIAL (1)	430 244		430 244	430 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 971 408	27 983 146	32 988 261	34 575 045
TERRAINS	7 661 522	970 823	6 690 698	6 641 601
CONSTRUCTIONS	37 119 101	19 627 255	17 491 846	19 352 961
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	8 587 578	6 198 984	2 388 593	2 818 746
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 331 308	1 109 385	221 922	282 874
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 271 897	76 697	6 195 200	5 478 862
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 091 314	3 811	5 087 502	5 420 891
PARTICIPATIONS	95 521	3 811	91 710	91 710
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 749		1 749	1 749
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 462 620		1 462 620	1 449 148
PRETS	3 529 648		3 529 648	3 776 509
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 774		1 774	101 774
ACTIF CIRCULANT	20 152 625	13 609	20 139 016	18 686 644
STOCKS ET EN-COURS	13 504 808		13 504 808	12 752 524
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	60 576		60 576	79 229
MARCHANDISES	13 444 232		13 444 232	12 673 295
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 159 590	13 609	3 145 980	2 606 575
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	858 293	13 609	844 684	695 736
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 301 296		2 301 296	1 910 838
CREANCES DIVERSES (3)	1 123 226		1 123 226	1 358 291
DISPONIBILITES	1 344 057		1 344 057	946 758
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 020 942		1 020 942	1 022 493
TOTAL GENERAL	86 827 350	28 175 370	58 651 979	59 115 062
(1) Dont droit au bail			115 000	115 000
(2) Dont à moins d'un an			502 228	441 169
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	18 819 579	17 172 547
CAPITAL	1 900 000	1 900 000
RESERVES	13 648 436	12 369 500
RESERVE LEGALE	190 000	190 000
AUTRES RESERVES	13 458 436	12 179 500
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 156 457	2 780 127
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	114 686	122 919
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	18 819 579	17 172 547
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	193 100	193 100
PROVISIONS POUR RISQUES	193 100	193 100
DETTES (1)	39 639 299	41 749 414
DETTES FINANCIERES (2)	21 895 620	25 146 632
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	19 172 075	22 615 920
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 723 544	2 530 711
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	421 250	107 207
DETTES D'EXPLOITATION	16 502 061	15 766 152
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 809 595	10 115 388
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 689 467	5 650 764
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	2 998	
DETTES DIVERSES	803 972	723 273
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	719 249	400 278
AUTRES DETTES DIVERSES	84 722	322 994
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16 393	6 149
TOTAL GENERAL	58 651 979	59 115 062
(1) Dont à plus d'un an	13 793 463	16 286 224
Dont à moins d'un an	25 845 835	25 463 189
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 153	5 262



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	136 926 343	134 724 112
VENTES DE MARCHANDISES	134 888 829	132 875 478
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	107 764	95 994
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 509 621	1 273 053
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	136 506 215	134 244 525
REPRISES SUR PROVISIONS	15 685	27 496
TRANSFERTS DE CHARGES	296 953	340 040
AUTRES PRODUITS	107 490	112 049
CHARGES D'EXPLOITATION	130 921 393	129 256 503
ACHATS DE MARCHANDISES	103 225 442	101 363 742
VARIATION DES STOCKS	(770 937)	124 864
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	404 467	432 788
VARIATION DES STOCKS	18 653	7 715
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 636 838	9 356 685
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 960 101	1 931 579
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 346 225	10 069 730
CHARGES SOCIALES	3 441 938	3 231 775
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 611 901	2 690 847
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 560	7 623
AUTRES CHARGES	43 201	39 151
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 004 950	5 467 608
PRODUITS FINANCIERS	51 240	61 295
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 985	20 033
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	36 254	41 262
CHARGES FINANCIERES	397 040	477 699
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	397 040	477 699
RESULTAT FINANCIER	(345 799)	(416 403)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 659 150	5 051 205
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 899	93 359
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	9 899	27 859
REPRISES SUR PROVISIONS		65 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	77 036	241 925
SUR OPERATIONS DE GESTION	339	226 478
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		14 691
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	76 697	755
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(67 136)	(148 565)
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 118 402	980 528
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 317 155	1 141 984
Total des produits	136 987 483	134 878 767
Total des charges	133 831 026	132 098 640
BENEFICE NET COMPTABLE	3 156 457	2 780 127
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	8 844	8 436

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	2 à 10 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	3 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 9 748 actions représentant un capital de 1 900 000 euros

Fonds commercial

*E.U.R.L. SODI MAREE	Acquisition le 31/07/2003	315 245
*S.A.R.L DONNA CONTI	Acquisition le 01/10/2010	115 000
		430 245

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	607 504	12 632	8 133	612 003
Immobilisations corporelles	60 001 918	1 093 901	124 411	60 971 408
Immobilisations financières - titres	1 544 670	13 472		1 558 142
Immobilisations financières - créances	3 880 033	128 139	475 000	3 533 172
	66 034 125	1 248 144	607 544	66 674 725

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	175 023	7 914	8 133	174 803
Immobilisations corporelles	25 426 872	2 603 988	124 411	27 906 450
	25 601 895	2 611 902 (*)	132 544	28 081 253
(*) Dont dotation : . linéaire		2 587 926		
. dégressive		23 976		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	193 101			193 101
Dépréciations de l'actif immobilisé	3 811	76 697		80 508
Dépréciations de l'actif circulant	25 734	3 560	15 685	13 609
	222 646	80 257 (*)	15 685 (*)	287 218
(*) Dont : . exploitation		3 560	15 685	
. financier				
. exceptionnel		76 697		

(1) Litige Galec : les provisions pour risques concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 193 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 193 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 533 172	502 048	3 031 124
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 159 590	3 159 590	
Créances diverses	1 123 226	1 123 226	
Charges constatées d'avance	1 020 943	1 020 943	
	8 836 931	5 805 807	3 031 124

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	38 936	38 936		
Emprunts bancaires (1)	19 133 140	6 639 462	7 867 331	4 626 347
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 723 545	1 980 171	743 374	
Avances, acompte reçus sur commandes	421 251	421 251		
Dettes d'exploitation	16 502 062	15 945 650		556 412
Dettes diverses	803 973	803 973		
Produits constatés d'avance	16 394	16 394		
	39 639 299	25 845 836	8 610 705	5 182 759

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 36 783

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 431 981

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 520 102

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

- Ventes de marchandises	134 888 829
- Prestations de services	1 617 385
	136 506 214

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	26
- Agents de maîtrise	22
- Employés	
	353
	401

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 501 345 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recrutement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 522 693 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Produit de cession des immobilisations	-	1 666
Reprise subvention d'investissement	-	8 233
Pénalités amendes	339	-
Provision dépréciation sur construction en cours	76 697	-
	77 036	9 899

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	559 201
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	559 201
	<u>1 118 402</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale OLONNE VOYAGES

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 651 014
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>- 333 859</u>
	1 317 155

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	374 727
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	399 790

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'affectation hypothécaire sur la construction, nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel) pour un montant de 14 534 388 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	248 307	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	6 555 096	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés diverses	1 736 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	8 400 000	8 400 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective à prédominance alimentaire. Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ

820 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	90 490	5 031
Créances rattachées à des participations	-	1 749
Prêts	-	-
Clients et comptes rattachés	4 003	
Créances diverses	6 818	
Emprunts et dettes financières divers	1 231 356	1 630
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	8 844	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	E.U.R.L. OLONNE VOYAGES Av F. Mitterrand 85 340 OLONNE SUR MER	E.U.R.L. SODI- RESTAURATION Av. F. Mitterrand 85 340 OLONNE SUR MER
Capital	60 000	32 000
Capitaux propres autres que le capital	108 709	267 139
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	60 000	32 000
Valeur nette des titres détenus	60 000	32 000
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	248 307	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	905 594	2 260 802
Résultat du dernier exercice clos	32 730	74 195
Dividendes encaissés	-	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %

	S.C. LODZ Rue A. Paré 85 800 ST GILLES CROIX DE VIE	S.C. LEON EXPANSION Zac de Villejames 44 350 GUERANDE
Capital	7 622	22 867
Capitaux propres autres que le capital	-13 449	-2 141
Quote-part du capital détenu	16 %	16.67 %
Valeur brute des titres détenus	1 220	3 812
Valeur nette des titres détenus	1 220	1
Prêts et avances consentis	-	1 630
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	0	0
Résultat du dernier exercice clos	-136	-1 886
Dividendes encaissés	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODILONNE
Société par actions simplifiée au capital de 1 900 000 euros
Siège social : Avenue François Mitterrand
Centre Commercial Leclerc - 85340 OLONNE SUR MER
350 665 022 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2017
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 156 457,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 156 457,33 euros
A titre de dividendes	2 003 214,00 euros
Soit 205,50 euros par action	
Le solde	1 153 243,33 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 14 611 679,51 euros.	

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 001 981,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 233,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non Eligible
AGO du 15/11/2012	1 657 160 €	9 748	1 655 970,00 €	1 190,00 €
AGO du 20/12/2012	1 100 000 €	9 748	1 099 210,09 €	789,91 €
30/09/2013	1 101 524 €	9 748	1 100 733,00 €	791,00 €
30/09/2014	1 301 358 €	9 748	1 300 423,50 €	934,50 €
30/09/2015	1 501 192 €	9 748	1 500 268,00 €	924,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Miguel JONCHERE

certifié conforme



SODILONNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.900.000 €
Avenue François Mitterrand
85340 OLONNE SUR MER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes
7, rue Roland Garros
44700 ORVAULT

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice couvrant la période du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016, sur :

- * le contrôle des Comptes annuels de la société SODILONNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification des appréciations,
- * les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et ont été présentés au Conseil de Parrainage du 26 janvier 2017. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

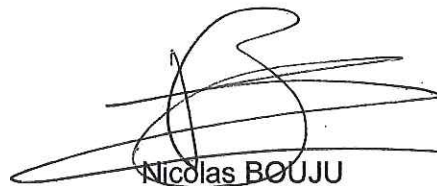
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires sur la Situation financière et les Comptes annuels.

Fait à Orvault, le 15 mars 2017

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes



Nicolas BOUJU
Commissaire aux Comptes Associé



BILAN

Cabinet
Guillet Bouju Associés

ACTIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	66 674 724	28 161 761	38 512 963	40 428 418
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	612 002	174 803	437 199	432 481
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	181 757	174 803	6 954	2 236
FONDS COMMERCIAL (1)	430 244		430 244	430 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 971 408	27 983 146	32 988 261	34 575 045
TERRAINS	7 661 522	970 823	6 690 698	6 641 601
CONSTRUCTIONS	37 119 101	19 627 255	17 491 846	19 352 961
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	8 587 578	6 198 984	2 388 593	2 818 746
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 331 308	1 109 385	221 922	282 874
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 271 897	76 697	6 195 200	5 478 862
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 091 314	3 811	5 087 502	5 420 891
PARTICIPATIONS	95 521	3 811	91 710	91 710
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 749		1 749	1 749
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 462 620		1 462 620	1 449 148
PRETS	3 529 648		3 529 648	3 776 509
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 774		1 774	101 774
ACTIF CIRCULANT	20 152 625	13 609	20 139 016	18 686 644
STOCKS ET EN-COURS	13 504 808		13 504 808	12 752 524
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	60 576		60 576	79 229
MARCHANDISES	13 444 232		13 444 232	12 673 295
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 159 590	13 609	3 145 980	2 606 575
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	858 293	13 609	844 684	695 736
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 301 296		2 301 296	1 910 838
CREANCES DIVERSES (3)	1 123 226		1 123 226	1 358 291
DISPONIBILITES	1 344 057		1 344 057	946 758
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 020 942		1 020 942	1 022 493
TOTAL GENERAL	86 827 350	28 175 370	58 651 979	59 115 062
(1) Dont droit au bail			115 000	115 000
(2) Dont à moins d'un an			502 228	441 169
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

 Cabinet
Guillet Bouju Associés

PASSIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	18 819 579	17 172 547
CAPITAL	1 900 000	1 900 000
RESERVES	13 648 436	12 369 500
RESERVE LEGALE	190 000	190 000
AUTRES RESERVES	13 458 436	12 179 500
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 156 457	2 780 127
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	114 686	122 919
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	18 819 579	17 172 547
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	193 100	193 100
PROVISIONS POUR RISQUES	193 100	193 100
DETTES (1)	39 639 299	41 749 414
DETTES FINANCIERES (2)	21 895 620	25 146 632
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	19 172 075	22 615 920
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 723 544	2 530 711
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	421 250	107 207
DETTES D'EXPLOITATION	16 502 061	16 766 152
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 809 595	10 115 388
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 689 467	5 650 764
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	2 998	
DETTES DIVERSES	803 972	723 273
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	719 249	400 278
AUTRES DETTES DIVERSES	84 722	322 994
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16 393	6 149
TOTAL GENERAL	58 651 979	59 115 062
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	13 793 463 25 845 835	16 286 224 25 463 189
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 153	5 262



COMPTE DE RESULTAT

Cabinet
Guillet Bouju Associés

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	136 926 343	134 724 112
VENTES DE MARCHANDISES	134 888 829	132 875 478
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	107 764	95 994
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 509 621	1 273 053
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	136 506 215	134 244 525
REPRISES SUR PROVISIONS	15 685	27 496
TRANSFERTS DE CHARGES	296 953	340 040
AUTRES PRODUITS	107 490	112 049
CHARGES D'EXPLOITATION	130 921 393	129 256 503
ACHATS DE MARCHANDISES	103 225 442	101 363 742
VARIATION DES STOCKS	(770 937)	124 864
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	404 467	432 788
VARIATION DES STOCKS	18 653	7 715
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 636 838	9 356 685
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 960 101	1 931 579
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 346 225	10 069 730
CHARGES SOCIALES	3 441 938	3 231 775
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 611 901	2 690 847
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 560	7 623
AUTRES CHARGES	43 201	39 151
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 004 950	5 467 608
PRODUITS FINANCIERS	51 240	61 295
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 985	20 033
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	36 254	41 262
CHARGES FINANCIERES	397 040	477 699
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	397 040	477 699
RESULTAT FINANCIER	(345 799)	(416 403)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 659 150	5 051 205
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 899	93 359
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	9 899	27 859
REPRISES SUR PROVISIONS		65 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	77 036	241 925
SUR OPERATIONS DE GESTION	339	226 478
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		14 691
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	76 697	755
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(67 136)	(148 565)
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 118 402	980 528
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 317 155	1 141 984
Total des produits	136 987 483	134 878 767
Total des charges	133 831 026	132 098 640
BENEFICE NET COMPTABLE	3 156 457	2 780 127
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	8 844	8 436

ANNEXE*Cabinet
Guillet Bouju Associés***FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	2 à 10 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	3 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 9 748 actions représentant un capital de 1 900 000 euros

Fonds commercial

*E.U.R.L. SODI MAREE	Acquisition le 31/07/2003	315 245
*S.A.R.L DONNA CONTI	Acquisition le 01/10/2010	115 000
		430 245

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	607 504	12 632	8 133	612 003
Immobilisations corporelles	60 001 918	1 093 901	124 411	60 971 408
Immobilisations financières - titres	1 544 670	13 472		1 558 142
Immobilisations financières - créances	3 880 033	128 139	475 000	3 533 172
	66 034 125	1 248 144	607 544	66 674 725

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	175 023	7 914	8 133	174 803
Immobilisations corporelles	25 426 872	2 603 988	124 411	27 906 450
	25 601 895	2 611 902 (*)	132 544	28 081 253
(*) Dont dotation : . linéaire		2 587 926		
. dégressive		23 976		
. exceptionnelle				

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	193 101			193 101
Dépréciations de l'actif immobilisé	3 811	76 697		80 508
Dépréciations de l'actif circulant	25 734	3 560	15 685	13 609
	222 646	80 257 (*)	15 685 (*)	287 218
(*) Dont : . exploitation		3 560	15 685	
. financier				
. exceptionnel		76 697		

(1) **Litige Galec** : les provisions pour risques concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 193 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 193 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

Cabinet
Guillet Bouju Associés**Biens pris en crédit-bail****Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 533 172	502 048	3 031 124
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 159 590	3 159 590	
Créances diverses	1 123 226	1 123 226	
Charges constatées d'avance	1 020 943	1 020 943	
	8 836 931	5 805 807	3 031 124

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	38 936	38 936		
Emprunts bancaires (1)	19 133 140	6 639 462	7 867 331	4 626 347
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 723 545	1 980 171	743 374	
Avances, acompte reçus sur commandes	421 251	421 251		
Dettes d'exploitation	16 502 062	15 945 650		556 412
Dettes diverses	803 973	803 973		
Produits constatés d'avance	16 394	16 394		
	39 639 299	25 845 836	8 610 705	5 182 759

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 36 783

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 431 981

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 520 102

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

- Ventes de marchandises	134 888 829
- Prestations de services	1 617 385
	136 506 214

Cabinet
Gillet Bouju Associés

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	26
- Agents de maîtrise	22
- Employés	353
	401

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 501 345 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recrutement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 522 693 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Produit de cession des immobilisations	-	1 666
Reprise subvention d'investissement	-	8 233
Pénalités amendes	339	-
Provision dépréciation sur construction en cours	76 697	-
	77 036	9 899

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	559 201
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	559 201
	1 118 402

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale OLONNE VOYAGES

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 651 014
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 333 859
	1 317 155

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	374 727
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	399 790

AUTRES INFORMATIONS*Cabinet
Guillet Bouju Associés***Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'affectation hypothécaire sur la construction, nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel) pour un montant de 14 534 388 €.

Engagements financiers	DONNÉS	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	248 307	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	6 555 096	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés diverses	1 736 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	8 400 000	8 400 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective à prédominance alimentaire. Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 820 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	90 490	5 031
Créances rattachées à des participations	-	1 749
Prêts	-	-
Clients et comptes rattachés	4 003	
Créances diverses	6 818	
Emprunts et dettes financières divers	1 231 356	1 630
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	8 844	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	E.U.R.L. OLONNE VOYAGES Av F. Mitterrand 85 340 OLONNE SUR MER	E.U.R.L. SODI- RESTAURATION Av. F. Mitterrand 85 340 OLONNE SUR MER
Capital	60 000	32 000
Capitaux propres autres que le capital	108 709	267 139
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	60 000	32 000
Valeur nette des titres détenus	60 000	32 000
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	248 307	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	905 594	2 260 802
Résultat du dernier exercice clos	32 730	74 195
Dividendes encaissés	-	-

Cabinet
Gillet Bouju Associés

Filiales & participations entre 10 & 50 %

	S.G. LODZ Rue A. Paré 85 800 ST GILLES CROIX DE VIE	S.G. LEON EXPANSION Zac de Villejames 44 350 GUERANDE
Capital	7 622	22 867
Capitaux propres autres que le capital	-13 449	-2 141
Quote-part du capital détenu	16 %	16.67 %
Valeur brute des titres détenus	1 220	3 812
Valeur nette des titres détenus	1 220	1
Prêts et avances consentis	-	1 630
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	0	0
Résultat du dernier exercice clos	-136	-1 886
Dividendes encaissés	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.